

LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Cette page a été réalisée en collaboration avec l'IRQUALIM et l'observatoire économique des SIQO*

* Cf. définitions p 52

En constant développement depuis les années 90, les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) permettent de **valoriser le patrimoine agricole et agro-alimentaire de la région**. L'Occitanie se classe 1^{re} région française, autant pour le nombre de produits sous SIQO que pour la part des exploitations agricoles engagées dans ces démarches : en 2010, on estimait que **50% des exploitations agricoles de la région commercialisaient au moins un produit sous SIQO** (yc viticulture et Bio). Selon nos estimations**, ce ratio serait de 66% en 2019. Cette augmentation conséquente est le résultat de plusieurs phénomènes parallèles : la baisse du nombre total d'exploitations, la stabilité du nombre engagées dans des SIQO hors Bio et l'augmentation massive du nombre d'exploitations en AB (cf Focus page suivante).

Avec une année de recul, nous constatons que les effets de la crise sanitaire se révèlent extrêmement hétérogènes sur l'ensemble des produits sous SIQO. La diversité des produits et des filières explique en grande partie ce constat : la crise a pris des formes et des intensités variables selon le type d'opérateurs et les circuits de distribution. Si la perturbation des activités touristiques a effectivement impacté certaines filières, le problème majeur réside dans la fermeture des établissements de restauration et l'arrêt de l'activité des traiteurs. Néanmoins, la crise a également incité les consommateurs à rechercher une alimentation plus locale et à s'intéresser de plus près à l'agriculture de leur territoire. À ce titre, les SIQO peuvent prétendre à une place de choix et faire valoir leur ancrage territorial.

Notes : Les SIQO regroupent les Labels Rouges, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP) et l'Agriculture Biologique (AB).

** Les données SIQO publiées dans les statistiques publiques sont traitées hors Agriculture Bio et hors viticulture, traitées à part. Les chiffres ne pouvant être additionnés, les données globales ne peuvent être qu'estimées. Le nombre total d'exploitations ainsi obtenu est donc approximatif.

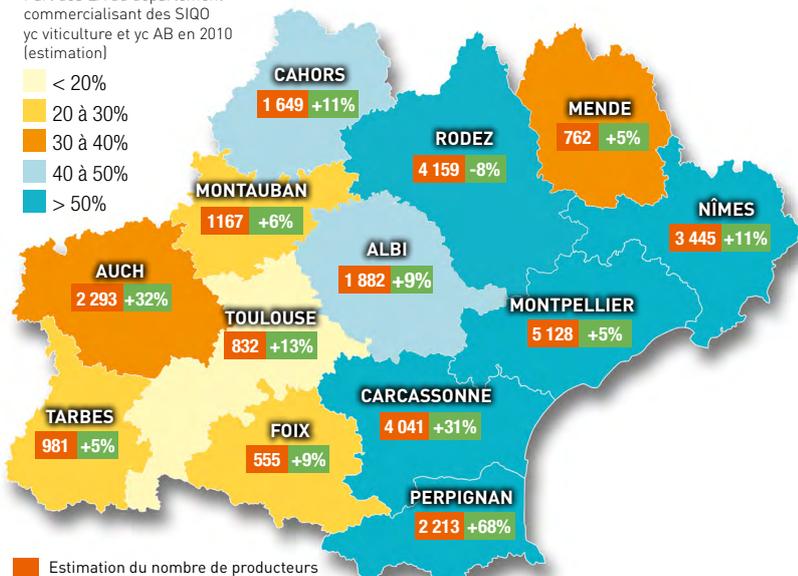
LES CHIFFRES

- 32 400 exploitations commercialisent des produits sous SIQO en 2019 (estimation yc Bio et viticulture)
- 1^{re} région pour le nombre de SIQO avec 248 cahiers des charges (dont 94 en viticulture)
- 1^{re} région Bio avec 10 663 exploitations et 503 026 ha en 2019

[Sources : RA2010, Agence Bio, Observatoire économique des SIQO*]

Part des EA du département commercialisant des SIQO yc viticulture et yc AB en 2010 (estimation)

- < 20%
- 20 à 30%
- 30 à 40%
- 40 à 50%
- > 50%



Estimation du nombre de producteurs SIQO en 2010 (yc Bio et viticulture)

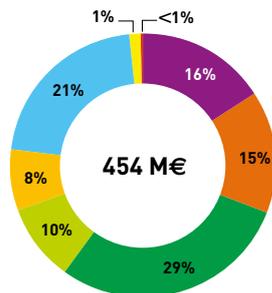
Évolution estimée des producteurs SIQO entre 2010 et 2019, corrigée de l'évolution totale du nombre d'EA



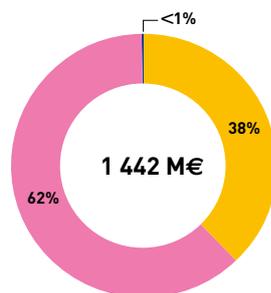
IMPORTANCE DES SIQO DANS LES DÉPARTEMENTS

[Sources : estimations** à partir de RA2010/INOSYS, Observatoire économique des SIQO*, Agence Bio]

Chiffre d'affaires des SIQO hors viticulture et hors AB en 2019

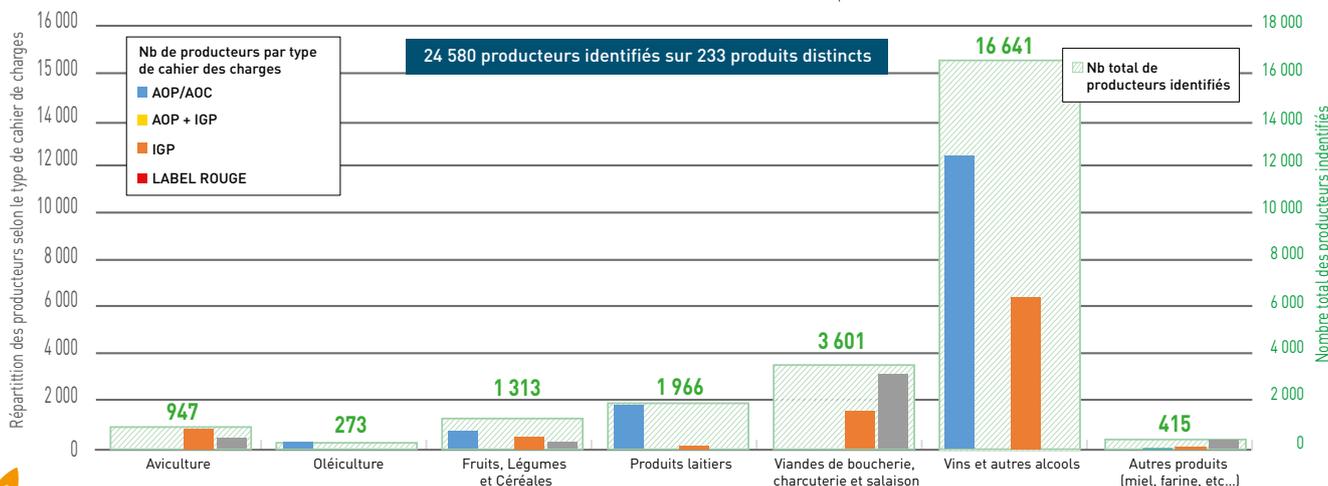


Chiffre d'affaires des SIQO en viticulture hors AB en 2019



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES SIQO (HORS AB) PAR SECTEUR EN 2019 (1 896 MILLIONS D'EUROS)

[Source : Observatoire économique des SIQO*]



NOMBRE DE PRODUCTEURS SIQO (HORS BIO) PAR FILIÈRE EN 2019 [Source : Observatoire économique des SIQO*]

Note : Un producteur peut être engagé dans plusieurs filières et plusieurs types de cahier des charges. Ainsi, la somme des données présentées ici est supérieure au nombre total de producteurs identifiés. Le nombre total de cahier des charges disponibles sur la région est bien de 248 mais seuls 233 répertorient des producteurs en activité en 2019 sur la région.

PLUS D'INFOS sur

IRQUALIM : www.irqualim.fr

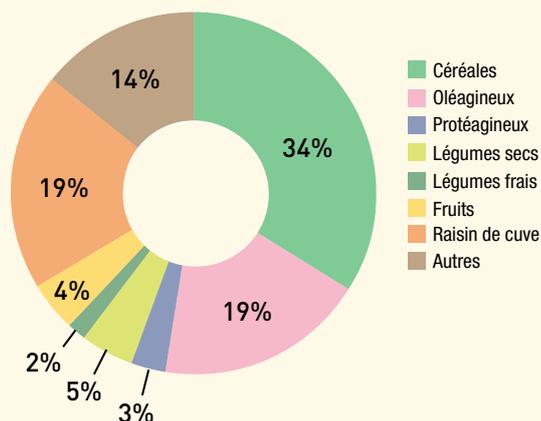
FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



LES CHIFFRES CLÉS DE L'AB EN 2019

(Sources : Agence Bio, SAA)

- **10 663** exploitations certifiées AB
18% des exploitations agricoles d'Occitanie
23% des exploitations Bio françaises
- **503 026 ha en Bio** dont 24% en conversion
16% de la SAU d'Occitanie
22% de la SAU Bio française
Dont 57% de surfaces fourragères et 26% de grandes cultures
- **2 811** opérateurs aval certifiés Bio

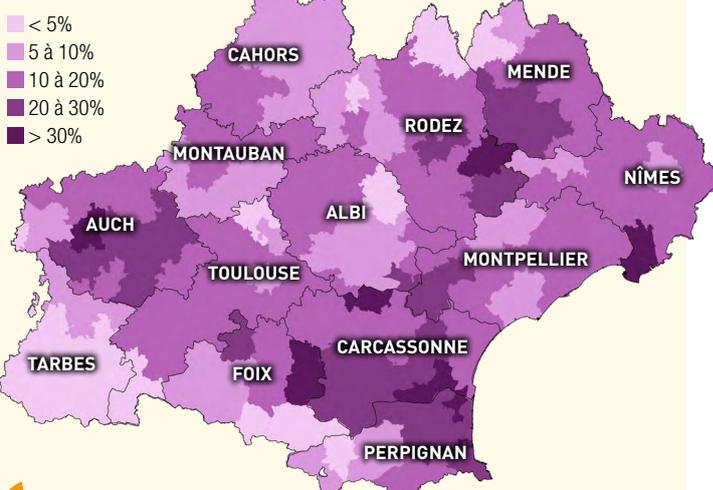


RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN 2019 (HORS SURFACES FOURRAGÈRES) : 217 499 HA

(Source : Agence Bio)

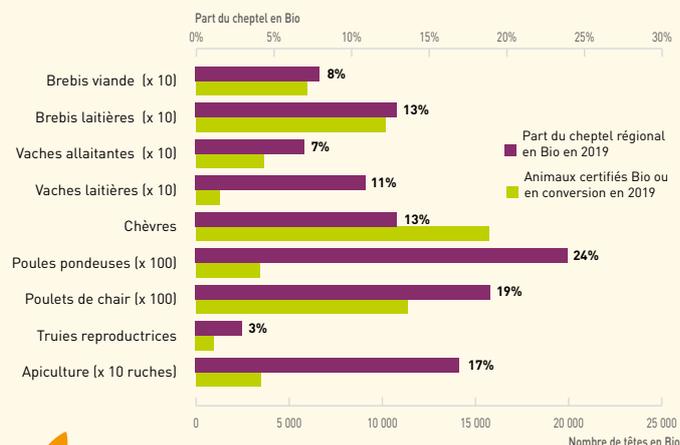
Avec plus de 503 026 ha certifiés ou en conversion et 10 663 exploitations certifiées en 2018, l'Occitanie reste la 1^{re} région française en agriculture biologique, loin devant les autres régions. L'année 2019 est une belle illustration de la croissance de la bio en région avec la certification du 10 000^e producteur bio. En 10 ans, les surfaces bio d'Occitanie ont été multipliées par plus de trois, passant de 139 000 ha et 3 404 exploitations en 2009 à 503 000 ha et 10 663 exploitations en 2019. La croissance est régulière depuis 4 ans, oscillant autour de +10% par an. Entre 2018 et 2019, les surfaces en bio ont augmenté de +13%. La bio d'Occitanie représente 23% des exploitations bio de France et 16% de la SAU régionale. Les départements avec les surfaces en bio les plus importantes sont le Gers (91 800 ha et 1 577 exploitations), l'Aveyron (70 008 ha et 915 exploitations) et l'Aude, (52 500 ha et 1 075 exploitations). Les Hautes Pyrénées ferment la marche (307 exploitations et 9 207 ha). L'élevage d'Occitanie continue son développement, même si la croissance des cheptels s'est un peu ralentie. En effet, en prenant l'exemple des bovins, si le nombre d'élevages a augmenté de +8% pour atteindre 1 312 structures et 49 224 animaux en 2019, les structures en conversion ont connu une croissance moindre. Le nombre de structures en conversion a augmenté de +3% (610 fermes en 2019) et le nombre de vaches en conversion a lui diminué de -8% (16 534 têtes en 2019). L'Aveyron, l'Ariège, le Gers et la Lozère sont les départements accueillant le plus d'élevages, rassemblant à eux 4 plus de la moitié du total régional des troupeaux.

Part de la SAU des EPCI en BIO



PART DE LA SAU DES EPCI EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2019

(Sources : Agence Bio, Cartobio / ASP Registre parcellaire graphique, traitement CRAO)



NOMBRE D'ANIMAUX ET PART DU CHEPTEL EN BIO EN 2019

(Sources : Agence Bio, SAA)

En 2019, 1 662 producteurs se sont engagés en bio. Les principaux départements d'accueil sont le Gers, l'Hérault, l'Aude et le Gard. Les filières végétales les plus attractives sont la viticulture (448 nouveaux bio), les grandes cultures (+342), les surfaces fourragères (+196), les légumes frais (+178) et les fruits (+152). Pour les productions animales c'est la filière bovine qui arrive en tête avec +51 nouveaux éleveurs, dont 38 élevages allaitants bio et 13 laitiers.

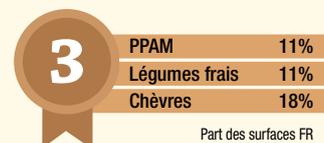
En Occitanie, le secteur aval est lui aussi en pleine progression, avec 2 811 opérateurs aval (+11% en un an) et contribue à tirer la croissance de l'ensemble du secteur. Parmi ces entreprises, on dénombre 1 882 préparateurs, 889 distributeurs et 40 importateurs. Ces derniers sont la seule catégorie dont le nombre a stagné, les autres ayant connu une augmentation de respectivement 10 et 14%.

PALMARÈS DE LA RÉGION

(Sources : Agence Bio, SAA)

Nombre total d'exploitations	23%	1 Brebis laitières	73%
Surfaces bio et en conversion	22%	Brebis viande	25%
Surfaces certifiées	23%	Apiculture	24%
Vigne	38%	Vaches allaitantes	11%
Surfaces en herbe	24%		
Grandes cultures	23%		
Cultures fourragères	21%		

Part du cheptel ou des surfaces FR



PLUS D'INFOS sur

Agence Bio : www.agencebio.org/

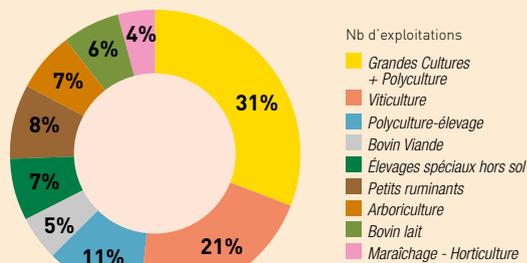
Interbio Occitanie : www.interbio-occitanie.com/

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BIO

Exercice clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



Toutes les productions sont représentées dans l'échantillon étudié. Toutefois, deux systèmes sont mieux représentés : le système grandes cultures/polyculture (31% de l'échantillon) et la viticulture (21%). Le nombre d'exploitations converties en AB ou en conversion progresse chaque année dans nos échantillons.



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR FILIÈRE

→ L'EBE progresse surtout pour les productions végétales

Des rendements supérieurs en grandes cultures expliquent la forte progression du produit (+36% par rapport à 2018). Les produits viticole et arboricole augmentent également, dans une moindre mesure (+13% par rapport à n-1).

Pour les éleveurs en bovins lait et ovins lait, le produit est également supérieur mais dans des proportions beaucoup moins importantes (+3%). Seul les élevages bovins viande voient leur produit animal diminuer (-3%).

Au niveau des charges, la plus forte progression est observée pour les charges fixes (+7%), notamment les charges en main-d'œuvre salariée et en cotisations sociales exploitants, mais également le poste mécanisation, avec les entretiens-réparations et le carburant. L'EBE a donc augmenté pour la majorité des productions avec une hausse plus marquée pour les viticulteurs en bouteilles et les céréaliers. L'EBE moyen par exploitant en AB reste supérieur à celui des exploitants en agriculture conventionnelle.

Le ratio EBE/produit atteint 29% en moyenne. Sa dispersion est conséquente au niveau de l'échantillon (16% dispose d'un ratio inférieur à 15% et 13% d'un ratio supérieur à 50%).

Les performances économiques fluctuent fortement d'une exploitation à l'autre mais aussi d'une production à l'autre. La maîtrise technique demeure toujours un critère essentiel dans la réussite en AB.

→ L'EBE couvre l'ensemble des besoins

L'EBE est suffisant pour couvrir les prélèvements privés (19 300 € par UTH exploitant) et le remboursement de la dette bancaire. Les investissements continuent de progresser et l'appel aux emprunts s'accroît.

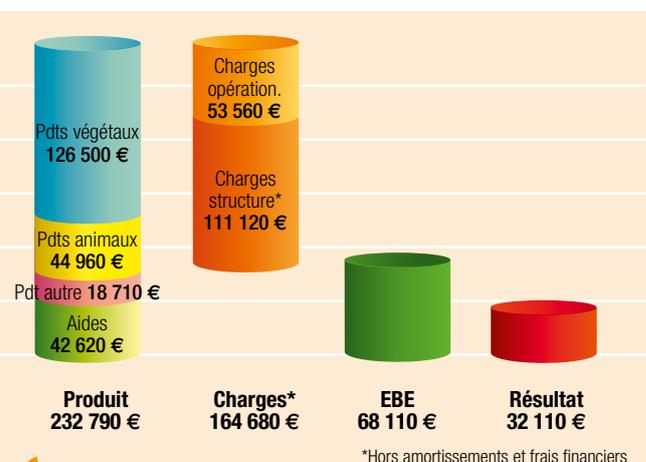
→ Une situation financière saine pour une grande majorité

Plus de 8 entreprises sur 10 bénéficient d'une santé financière saine. Elle s'est améliorée en 2019.

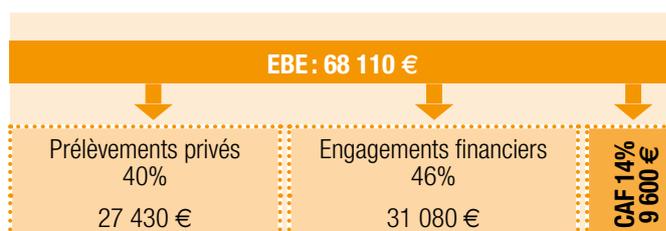
L'échantillon CERFRANCE

- 853 exploitations en agriculture biologique (date de conversion avant 2018)
- 40% ind, 26% EARL, 22% GAEC
- SAU : 88 ha dont 35 ha SFP, 41 ha SCOP, 6 ha vigne
- 1,4 UTH familiale / 1,1 UTH salariée

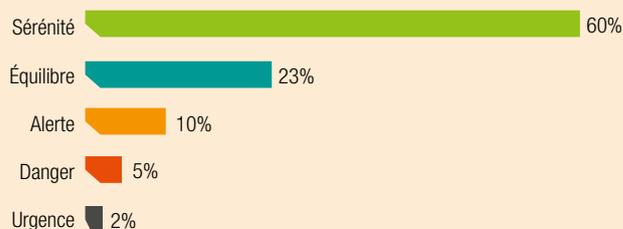
Attention : ces exploitations sont recensées au niveau de l'Agence Bio, cela signifie qu'au minimum un atelier de l'exploitation est conduit avec le label AB. Seules les exploitations ayant achevé la phase de conversion sont retenues (avant 2018).



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/agriculture-biologique/donnees-economiques/>